



LISIEUX
NORMANDIE PLEIN CŒUR

Le 07 mars 2018

Le Conseil Municipal s'est réuni, en séance publique, à l'Espace Victor Hugo – Place Boudin Desvergées, le 06 mars 2018 à 20 heures, sous la présidence de M. Bernard AUBRIL, Maire.

Etaient présents :

Paul MERCIER
Christine ANNOOT
Ariane POYNARD
Serge MARIE
Isabelle RAYNAUD
Daniel de la CROUEE
Françoise BRETON
Josette LAMIDEY, Adjointes au Maire

Jean-Paul SOULBIEU
Noëlle JOUVIN
Philippe VACHER
Jean-Pierre GALLET
Jean-Paul SALLES
Maggy CHARBONNIER
Jérémy GOURET
Laëtitia GICQUEL
Didier RETOUT
Jacques RUFIN
Jean-Pierre LECOMTE
Johnny BRIARD
Martine ASSIRE
Corinne LECOURT
Yves JAMBU
Valérie BUREL, Conseillers Municipaux

Avaient donné pouvoir :

Emmanuel THILLAYE à Christine ANNOOT
Wenceslas LE CHEVALIER à Isabelle RAYNAUD
Brigitte NAVARRETE à Laëtitia GICQUEL
Cécile BEAUFRERE à Paul MERCIER
Serge RETOUR à Jean-Paul SALLES
Aurélië GAUTIER à Maggy CHARBONNIER
Patrick BUHOT à Jean-Pierre LECOMTE
Rachel LECOINTE à Johnny BRIARD
Mélissa LEBRETON-GUERET à Corinne LECOURT

Michaël RICCI est absent

Secrétaire de séance : Mme Noëlle JOUVIN

ORDRE DU JOUR

PREMIERE PARTIE

PRESENTATION DES PROJETS « LISIEUX 2025 »

DEUXIEME PARTIE

- Approbation du procès-verbal de la séance du 12 décembre 2017
- Approbation du procès-verbal de la séance du 30 janvier 2018

EPCI

DELIBERATION 2018-16 – EPCI – ACTE FONDATEUR – Adoption des statuts de la Communauté d’Agglomération Lisieux Normandie – Restitution de compétences	Rapport présenté par M. AUBRIL
---	--

FINANCES LOCALES

DELIBERATION 2018-17 – CLECT – Adoption du rapport de la Commission Locale d’Evaluation des Charges Transférées – Attribution de compensation provisoire	Rapport présenté par M. MERCIER
DELIBERATION 2018-18 – DECISIONS BUDGETAIRES – Rapport sur la situation en matière d’égalité femmes / hommes	Rapport présenté par Mme ANNOOT
DELIBERATION 2018-19 – DECISIONS BUDGETAIRES – Débat d’orientations budgétaires	Rapport présenté par Mme POYNARD
DELIBERATION 2018-20 – DECISIONS BUDGETAIRES – Annulation d’un titre de recette – M. VEYNE	Rapport présenté par M. GALLET
DELIBERATION 2018-21 – Réforme de véhicules et d’engins de la Ville de Lisieux – vente à AER NEGOCE	Rapport présenté par Mme GICQUEL

INSTITUTION ET VIE POLITIQUE

DELIBERATION 2018-22 – INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE – Modification de la commission « Développement social, sécurité »	Rapport présenté par M. AUBRIL
---	--

DOMAINE ET PATRIMOINE

DELIBERATION 2018-23 – AUTRES ACTES DE GESTION DU DOMAINE PUBLIC – Convention de partenariat avec la Fondation du Patrimoine et les Amis de la Cathédrale – travaux de la cathédrale Saint Pierre	Rapport présenté par Mme GICQUEL
DELIBERATION 2018-24 – AUTRES ACTES DE GESTION DU DOMAINE PRIVE – stand de tir – convention de partenariat avec l’Etat pour la mise à disposition d’un local au profit des forces de police	Rapport présenté par Mme JOUVIN

DELIBERATION 2018-25 – AUTRE ACTE DE GESTION DU DOMAINE PRIVE – Structure Cité Jardin – cession à la Ligue de Football de Normandie – parcelle AR095	Rapport présenté par M. MERCIER
DELIBERATION 2018-26 – LOCATIONS – Renouvellement du bail de la résidence Sainte Anne avec Partélios Habitat – service de la restauration scolaire	Rapport présenté par Mme BRETON

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

DELIBERATION 2018-27 – AMENAGEMENT DU TERRITOIRE – Appel à projets de la Région Normandie – Villes reconstruites – demande de subventions	Rapport présenté par M. AUBRIL
---	--

POLITIQUE DE LA VILLE

DELIBERATION 2018-28 – POLITIQUE DE LA VILLE – Contrat de Ville – prévention de la radicalisation	Rapport présenté par Mme ANNOOT
---	---

ENVIRONNEMENT

DELIBERATION 2018-29 – EAU ASSAINISSEMENT – Adhésion de nouvelles communes au Syndicat intercommunal de traitement des eaux	Rapport présenté par M. SALLES
---	--

DIVERS

DELIBERATION 2018-30 – DIVERS – ARCHIVES COMMUNALES – Convention avec la Direction des Archives du Calvados – dépôt et gestion des archives	Rapport présenté par M. MERCIER
---	---

PREMIERE PARTIE

PRESENTATION DES PROJETS « LISIEUX 2025 »

DEUXIEME PARTIE

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 12 DECEMBRE 2017

Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal est approuvé.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 30 JANVIER 2018

Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal est approuvé.

DELIBERATION 2018-16 – ACTE FONDATEUR – ADOPTION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LISIEUX NORMANDIE – RESTITUTION DE COMPETENCES

Sur le rapport de M. AUBRIL, le Conseil Municipal :

- approuve le projet de statuts ;
- prend acte des restitutions de compétences suivantes :
 - ✓ D'une part, ont été restituées à compter du 1^{er} septembre 2017 par délibération N°2017.90 en date du 6 juillet 2017 :
 - la bibliothèque située sur la commune historique de Fervaques à la commune de Livarot Pays d'Auge
 - le complexe Nicolas Batum, et toutes les activités y étant rattachées à la commune de Moyaux (*pour mémoire, il a été acté que la communauté d'agglomération continuerait à gérer cette compétence par délégation de la commune de Moyaux, le temps que celle-ci se structure*)
 - la MARPA située sur la commune historique de Fervaques à la commune de Livarot Pays d'Auge (*pour mémoire, il a été acté que la communauté d'agglomération continuerait à gérer cette compétence par délégation jusqu'au 31 décembre 2017*)
 - le lieu de vie situé sur la résidence du lavoir à Moyaux à la commune de Moyaux
 - la salle Jean Vilar à la commune de Mézidon Vallée d'Auge
 - ✓ D'autre part, a été restituée aux Communes la compétence optionnelle Service Public d'Assainissement Non-Collectif à compter du 1^{er} janvier 2018 par délibération N°2017.90 en date du 9 novembre 2017
 - ✓ Enfin, toutes les compétences qui ne figurent plus dans les présents statuts de la Communauté d'agglomération sont restituées aux Communes à compter du 1^{er} janvier 2018, étant précisé que certaines compétences n'étaient pas réellement exercées ou avaient une formulation différente de celle retenue dans les présents statuts.
Ainsi, sont restituées au 1^{er} janvier 2018 notamment :
 - Le curage des fossés des voies communales desservant au moins une habitation aux Communes de l'ex territoire de Lintercom Lisieux Pays d'Auge
 - Le réseau d'eaux pluviales aux Communes de l'ex territoire de Vallée d'Auge
 - L'éclairage public (y compris l'achat d'électricité) aux Communes de l'ex territoire de Vallée d'Auge
- rappelle que conformément à l'article L5211-41-3 III du CGCT, le Conseil Communautaire dispose d'un délai de 2 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2018, pour se prononcer sur la restitution de la compétence exercée par l'ex-territoire des Trois Rivières « Gendarmerie : construction ou aménagement de locaux pour la gendarmerie nationale et gestion immobilière de ces locaux » ;

- rappelle qu'il revient à la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) de la Communauté d'Agglomération d'adopter un rapport garantissant la neutralité des transferts de charges induits par ces définitions de l'intérêt communautaire et ces restitutions de compétence ;

La délibération, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

DELIBERATION 2018-17 – ACTE FONDATEUR – ADOPTION DU RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFERÉES – ATTRIBUTION DE COMPENSATION PROVISoire

Sur le rapport de M. MERCIER, le Conseil Municipal approuve le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées sur la base des compétences restituées aux communes au 1^{er} janvier 2017. Des clauses de revoyure ont été inscrites.

La délibération, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

DELIBERATION 2018-18 – DECISIONS BUDGETAIRES – RAPPORT SUR LA SITUATION EN MATIERE D'EGALITE FEMMES/HOMMES 2018 (annexe débat d'orientation budgétaire)

Sur le rapport de Mme ANNOOT, le Conseil Municipal prend acte de la présentation du rapport établi sur la situation en matière d'égalité femmes-hommes 2018 qui met l'accent sur la lutte contre les violences faites aux femmes, ce sujet ayant été érigé en « grande cause nationale » par le Président de la République (discours du 25 novembre 2017).

DELIBERATION 2018-19 – DECISIONS BUDGETAIRES – DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES – BUDGET PRIMITIF 2018

Sur le rapport de Mme POYNARD, le Conseil Municipal, après avoir entendu les rapports de M. le Maire et de Mme l'Adjoint au Maire chargé des Finances, prend acte de la tenue d'un débat sur les orientations budgétaires 2018 de la Ville de Lisieux.

DELIBERATION 2018-20 – DECISIONS BUDGETAIRES – ANNULATION D'UN TITRE DE RECETTE – M. VEYNE

Sur le rapport de M. GALLET le Conseil Municipal :

- considère que le résident bénéficie d'une carte de stationnement GIG-GIC ;
- autorise Monsieur le Maire ou Madame l'Adjoint au Maire délégué aux Finances, à procéder à titre exceptionnel au remboursement de l'abonnement annuel résident acquis par Monsieur Francis VEYNE, pour un montant de 100 euros.

La délibération, mise au vote, est adoptée par 33 voix pour.
M. de la CROUEE était absent au moment du vote.

DELIBERATION 2018-21 – REFORME DE VEHICULES ET D’ENGINS DE LA VILLE DE LISIEUX – VENTE A AER NEGOCE

Sur le rapport de Mme GICQUEL, le Conseil Municipal :

- considère le souhait de la Ville de Lisieux de réformer certains véhicules hors d'usage ;
- autorise Monsieur le Maire ou Madame l'Adjoint au Maire délégué aux Finances ou Monsieur l'Adjoint au Maire délégué aux Travaux de proximité à céder à la société AER Négoce les véhicules cités ci-dessous, pour un montant de 14 000 € HT.

Nature du véhicule	Marque	Modèle	N° immatriculation	N° série	Date de première mise en circulation
Balayeuse aspiratrice	Scarab	Minor	8972 ZJ 14	SA9H061807M 034180	18/12/2007
Micro-tracteur	Rubi	R35	CX 345 AZ	350513022	18/07/2013
Micro-tracteur	Kubota	2400	1468 XL 14	81331	27/03/2001
Tracteur agricole	Reform	Metrac H6	5651 YE 14	VAR226020BAA 30400	04/12/2003
Berline	Peugeot	407	2211 ZR 14	VF36DRHRJ217 76614	31/10/2008

La délibération, mise au vote, est adoptée par 31 voix pour.

Mme RAYNAUD, avec le pouvoir de M. LE CHEVALIER, et M. de la CROUEE étaient absents au moment du vote.

DELIBERATION 2018-22 – INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE – MODIFICATION DE LA COMMISSION « DEVELOPPEMENT SOCIAL, SECURITE» - DESIGNATION D’UN MEMBRE

Sur le rapport de M. AUBRIL, considérant la démission de M. MARIE de la commission « Développement social, Sécurité», le Conseil Municipal désigne M. RUFIN comme membre de la commission « Développement social, Sécurité », en remplacement de M. MARIE.

Conformément à l'article L2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est décidé, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret, et la délibération, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

DELIBERATION 2018-23 – DOMAINE ET PATRIMOINE – CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA FONDATION DU PATRIMOINE ET LES AMIS DE LA CATHEDRALE – TRAVAUX CATHEDRALE SAINT PIERRE

Sur le rapport de Mme GICQUEL, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint en charge de l'Urbanisme, de la Rénovation Urbaine et du Patrimoine à signer une convention de partenariat avec la Fondation du Patrimoine et l'association Les Amis de la Cathédrale ; afin que l'association Les Amis de la Cathédrale anime l'opération de souscription.

La délibération, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

DELIBERATION 2018-24 – DOMAINE ET PATRIMOINE – STAND DE TIR – CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ETAT POUR LA MISE A DISPOSITION DU STAND DE TIR AU PROFIT DES FORCES DE POLICE

Sur le rapport de Mme JOUVIN, le Conseil Municipal :

- adopte la convention de mise à disposition du stand de tir, situé chemin de la Valette, pour l'entraînement des fonctionnaires de la Police Nationale et de la Gendarmerie des Compagnies de Lisieux et Deauville du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2020;
- autorise Monsieur le Maire ou Monsieur l'adjoint au Maire en charge du Patrimoine à signer ladite convention.

La délibération, mise au vote, est adoptée à 32 voix pour.

M. SALLES, avec le pouvoir de M. RETOUR, était absent au moment du vote.

DELIBERATION 2018-25 – DOMAINE ET PATRIMOINE – STRUCTURE CITE JARDIN – CESSION A LA LIGUE DE FOOTBALL DE NORMANDIE – PARCELLE AR095

Sur le rapport de M. MERCIER, le Conseil Municipal :

- considère que la parcelle AR095 et les bâtiments de l'école Cité Jardin appartiennent au domaine privé de la Ville ;
- décide de céder à la Ligue de Football de Normandie la parcelle AR095 et les bâtiments Cité Jardin selon au prix de 1 € symbolique ;
- dit que l'étude notariale SCP CHANCE est chargée de l'établissement de l'acte ;
- précise que les frais d'actes sont à la charge de la Ville de Lisieux ;
- autorise Monsieur le Maire ou Monsieur l'Adjoint au Maire en charge de l'Urbanisme, de la Rénovation Urbaine et du Patrimoine à signer l'acte ainsi que tout document se rapportant à cette affaire.

La délibération, mise au vote, est adoptée par 32 voix pour.

M. SALLES, avec le pouvoir de M. RETOUR, était absent au moment du vote.

DELIBERATION 2018-26 – DOMAINE ET PATRIMOINE – LOCATIONS – RENOUELEMENT DU BAIL DE LA RESIDENCE SAINTE ANNE AVEC PARTELIOS HABITAT – SERVICE DE LA RESTAURATION SCOLAIRE

Sur le rapport de Mme BRETON, le Conseil Municipal :

- considère que le bail avec PARTELIOS HABITAT, pour la partie de la résidence Sainte Anne abritant le service de la restauration scolaire municipale, est arrivé à échéance le 31 décembre 2017 ;
- approuve le projet de bail avec PARTELIOS HABITAT et notamment le loyer annuel de 6 000.36 € TTC ;
- précise que l'ensemble des taxes et des charges incombe à la Ville de Lisieux, à l'exception de la taxe foncière ;
- précise que les frais d'actes et d'enregistrement foncier sont à la charge de la Ville de Lisieux ;
- autorise Monsieur le Maire ou Monsieur l'Adjoint au Maire en charge de l'Urbanisme, de la Rénovation Urbaine et du Patrimoine à signer le nouveau bail conclu avec PARTELIOS HABITAT et tous documents relatifs à cette affaire ;
- dit que l'étude notariale SCP CHANCE sera chargée de la rédaction de l'acte.

La délibération, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

DELIBERATION 2018-27 – AMENAGEMENT DU TERRITOIRE – APPEL A PROJETS DE LA REGION NORMANDIE – VILLES RECONSTRUITES - DEMANDE DE SUBVENTIONS

Sur le rapport de M. AUBRIL, la Ville de Lisieux ayant été lauréate de l'appel à projet de la Région sur les villes reconstruites, le Conseil Municipal :

- demande l'inscription de la participation régionale des actions 1 et 2 sur le budget de l'exercice en cours comme suit ;

Actions	Maîtrise d'ouvrage	Volet	Montant de dépenses éligibles (HT ou TTC en fonction du régime de TVA applicable)	Taux d'intervention régional	Montant de la participation régionale
Action 1	Ville de Lisieux	Equipements publics	625 000 €	30%	187 500 €
Action 2	Ville de Lisieux	Valorisation du patrimoine / aménagements urbains	2 614 775 €	25%	653 694 €

- autorise Monsieur le Maire ou Monsieur l'Adjoint au Maire délégué à l'Urbanisme, à la Rénovation Urbaine et au Patrimoine à signer l'ensemble des pièces nécessaires à

l'obtention des subventions accordées et à la bonne exécution de la présente délibération.

La délibération, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

DELIBERATION 2018-28 – POLITIQUE DE LA VILLE - CONTRAT DE VILLE – PREVENTION DE LA RADICALISATION

Sur le rapport de Mme ANNOOT, le Conseil Municipal :

- considère que le plan de lutte contre la radicalisation a fait l'objet d'un travail commun entre signataires du Contrat de Ville afin de construire et produire des actions de prévention primaire et secondaire de la radicalisation sur le territoire de la Ville de Lisieux ;
- considère que ce plan décrit des actions de prévention qui seront à mettre en œuvre et à évaluer au même titre que le Contrat de Ville, en tant qu'annexe du Contrat de Ville ;
- autorise Monsieur le Maire ou Monsieur l'Adjoint au Maire délégué à l'Urbanisme, à la Rénovation Urbaine et au Patrimoine, à signer l'annexe au Contrat de Ville de prévention de la radicalisation ainsi que tous documents relatifs à ce dossier.

La délibération, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

DELIBERATION 2018-29 – EAU ASSAINISSEMENT – ADHESION DE NOUVELLES COMMUNES AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE TRAITEMENT DES EAUX (SITE)

Sur le rapport de M. SALLES, le Conseil Municipal décide d'émettre un avis favorable aux demandes d'adhésion au SITE des communes suivantes :

Belle Vie en Auge, Cambremer, Castillon-en-Auge, Cernay, La Folletière Abenon, Lisores, Livarot Pays d'Auge, Méry-Bissières-en-Auge, Mézidon Vallée d'Auge, Notre-Dame-d'Estrées-Corbon, Notre-Dame-de-Livaye, Orbec, Saint-Denis-de-Mailloc, Saint-Laurent-du-Mont, Saint-Martin-de-Bienfaite-La-Cressonnière, Saint-Ouen-Le-Pin, Saint-Pierre en Auge, Val de Vie, Valorbiquet et La Vespière-Friardel ;

pour la compétence Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).

La délibération, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

DELIBERATION 2018-30 – ARCHIVES COMMUNALES – CONVENTION AVEC LA DIRECTION DES ARCHIVES DU CALVADOS – DEPOT ET GESTION DES ARCHIVES

Sur le rapport de M. MERCIER, le Conseil Municipal :

- autorise la signature d'un projet de convention de dépôt afin que les Archives Départementales du Calvados procèdent au classement des archives de la Ville des XIX et XX^{ème} siècles, l'inventaire n'ayant pas été effectué au moment de leur prise en charge ;

- autorise Monsieur le Maire ou Monsieur l'Adjoint au Maire délégué au Patrimoine, à signer la présente convention ainsi que toutes pièces s'y rapportant ;

La délibération, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

COMPTE RENDU DES DECISIONS DE M. LE MAIRE (situation arrêtée au 09 février 2018)

Liste des décisions prises par le Maire depuis l'envoi aux conseillers municipaux des dossiers de la séance du 12 décembre 2017 dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Décision n° 397 du 29 novembre 2017 (M. AUBRIL)

Signature d'un contrat avec l'association LE CHŒUR DES POLYSONS sise 7, rue du Jourdain – 75020 PARIS pour un concert du Chœur d'enfants des Polysons de Belleville.

Date : le dimanche 17 décembre 2017 de 17 h à 19 h

Lieu : Cathédrale Saint Pierre

Coût : 2 247,15 € TTC.

Entrée gratuite.

Décision n° 398 du 29 novembre 2017 (Mme RAYNAUD)

Signature d'un contrat avec l'association « Jouons Ensemble » sise 60, place Champain – 14000 CAEN pour la mise en place d'une soirée « Découverte jeux de société » pour les adolescents du local La Pendule.

Date : le vendredi 15 décembre 2017 de 20 à 22 h

Lieu : Local La Pendule

Coût : 200,80 € TTC

Décision 399 du 29 novembre 2017 (Mme LAMIDEY)

Signature d'un contrat avec la Compagnie En Faim de Contes sise 15bis, rue Dumont d'Urville – 14000 CAEN pour un spectacle de Noël à l'Ecole Maternelle Guizot intitulé « Obasan'Kamishibai ».

Date : le mardi 5 décembre 2017

Lieu : Ecole maternelle Guizot

Coût : 195 € net.

Décision 400 du 30 novembre 2017 (M. THILLAYE)

Signature d'une convention avec la Société INNOVER sise 16, avenue Sainte Thérèse – 14100 LISIEUX pour la mise à disposition d'un poêle électrique lors du marché de Noël 2017.

Dates : du 1^{er} au 4 décembre 2017

Lieu : Place François Mitterrand
Coût : Mise à disposition gratuite.

Décision 401 du 30 novembre 2017 (M. THILLAYE)

Signature d'une convention avec l'Association Lisieux Auto Rétro Normandie sise 764, rue Edouard Branly – 14100 LISIEUX pour la mise à disposition d'un véhicule ancien de marque Mustang pour la promenade à la découverte des illuminations en musique et à la recherche du Père Noël lors du marché de Noël 2017.

Date : le 1^{er} décembre 2017 de 18 h à 21 h

Lieu : centre-ville

Coût : Mise à disposition gratuite.

Décision n° 402 du 4 décembre 2017 (M. GALLET)

Signature d'un contrat avec la Société STUDIA Solutions – ZI de Couperigne – Bâtiment E – BP82083 - 13127 VITROLLES pour la dématérialisation des actes d'Etat-Civil en vue du Raccordement à Comedec (Communication Electronique des Données de l'Etat Civil), dispositif visant à échanger des données d'état-civil de façon dématérialisée entre les administrations (cartes nationales d'identité et passeports) et en direction des notaires (établissement des actes notariés).

Date d'effet : 8 décembre 2017

Fin d'effet : à la livraison clés en main des actes dématérialisés et au plus tard le 30 mars 2018

Montant : 23 970,48 € TTC.

Décision n° 403 du 5 décembre 2017 (M. MERCIER)

Fixation à 24.542,78 € par an hors charges récupérables du loyer de la Régie Municipale des Pompes Funèbres à compter du 1^{er} janvier 2018.

Décision n° 404 du 5 décembre 2017 (M. GODEREAUX)

Acquisition auprès de la Sas Vans Barbot sise ZI de la Briqueterie 14100 LISIEUX de deux plateaux basculants destinés au transport des désherbeuses électriques à vapeur.

Montant : 3.100 € TTC les 2.

Décision du 405 du 6 décembre 2017 (Mme POYNARD)

Signature de conventions avec la société CESR'PRO sise 731, route de Falaise – 14123 IFS pour des formations CACES pour les employés de la Ville de Lisieux

- Formation « Conduite de nacelle élévatrice » du 4 au 6 décembre 2017 (un agent) : 396 € TTC

- Formation « Grue Auxiliaire de Chargement option télécommande (recyclage) les 5 et 6 décembre 2017 (deux agents) : 912 € TTC

- Formation « conduite de chariot élévateur cat. 3 (recyclage) les 5 et 7 décembre 2017 (3 agents) : 684 € TTC
 - Formation « conduite de chariot élévateur cat. 3 (recyclage) les 11 et 13 décembre 2017 (2 agents) : 456 € TTC
- Pour un coût total de : 2 448 € TTC.

Décision n° 406 du 6 décembre 2017 (Mme POYNARD)

Signature de conventions avec la Société SCRIBTEL Formation sise Technoparc des Bocquets - 15, allée Robert Lemasson – 76230 BOIS GUILLAUME pour des formations word (débutant) pour des employés de la Ville de Lisieux.

Dates : du 6 au 8 décembre 2017, du 11 au 13 décembre 2017, du 18 au 20 décembre 2017 (21 agents)
Lieu : Hôtel de Ville
Coût : 4 320 € TTC

Décision n° 407 du 13 décembre 2017 (M. THILLAYE)

Fixation de la liste des lauréats et du montant des prix du concours du plus beau stand du Marché de Noël. Conformément à la délibération municipale du 14 novembre 2017 relative au règlement du concours du plus beau stand du Marché de Noël.

Lauréats :

- 1^{er} prix – lot d'environ 80 € - Philippe SCATTOLARI
- 2^e prix – lot d'environ 80 € - Hélène HINARD
- 3^e prix – lot d'environ 80 € - Catherine REVEREND

Décision n° 408 du 13 décembre 2017 (M. AUBRIL)

Signature d'un marché avec l'entreprise MEDIALEX, sise CS 51579 – 35515 CESSON-SEVIGNE, pour l'accès au profil acheteur dans le cadre de la dématérialisation des marchés publics de la Ville de Lisieux et de la Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie : package illimité pour la mise en ligne des dossiers de consultation des entreprises et la possibilité pour les entreprises de déposer une offre électronique.

Durée : 1 an à compter du 24 novembre 2017.
Montant : 1.500 € HT (La Ville facturera la moitié du montant annuel à la Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie).

Décision n° 409 du 14 décembre 2017 (M. AUBRIL)

Signature de marchés avec les entreprises suivantes pour les travaux de réalisation d'un nouvel espace cinéraire au Cimetière de Lisieux avenue Jean XXIII :

- Lot n° 1 – travaux de voirie – Société MINERAL Service sise 5, rue Paul Sabatier – BP 292 – 76124 LE GRAND QUEVILLY Cédex pour un montant de 39 618,53 € HT

- Lot n° 2 – Mobilier funéraire – Société GRANIMOND sise 13-15, rue des Américains – BP 20108 – 57503 SAINT AVOLD Cédex pour un montant de 47 000 € HT
Durée : 11 semaines, dont 4 semaines de préparation et 7 semaines de travaux.

Décision n° 1 du 5 janvier 2018 (Mme POYNARD)

Acceptation d'une indemnité de FRAIKIN ASSETS – ASSURANCES, sis 110 avenue Jean Jaurès 69007 LYON, d'un montant de 1 545.41 €, pour solde de tout compte et sans réserve concernant la dégradation d'un mât d'éclairage public place de la République à Lisieux par un véhicule de la société France Express.

Décision n° 2 du 5 janvier 2018 (M. AUBRIL)

Signature d'un contrat avec la société SAGELEC sise 61, Bd. Pierre et Marie CURIE – BP 10145 – 44154 – ANCENIS cedex pour la maintenance du sanitaire du Jardin Public.

Coût : 624 € HT pour une intervention par an.
Le contrat prend effet au 1^{er} janvier 2018 pour une durée de 1 an.

Décision n° 3 du 5 janvier 2018 (Mme LAMIDEY)

Signature d'un contrat avec M. Malek OUARTI demeurant 13, Impasse Guillaume Vupart – 14130 PONT L'EVEQUE pour une initiation au djembé dans les locaux de l'école élémentaire Jean Moulin.

Dates : les mardis 9, 16, 23 et 30 janvier et 6, 13 et 20 février 2018 de 16h à 17h
Coût : 350 € pour 7 séances.

Décision n° 4 du 5 janvier 2018 (Mme LAMIDEY)

Signature d'un contrat avec Mme Véronique COTTET, demeurant Chemin de la Capellerie – 14340 LA HOUBLONNIERE pour une intervention musicale dans le cadre des activités périscolaires de l'école maternelle Jean Moulin.

Dates : les mardis 16 et 23 janvier et 6, 13 et 20 février 2018 de 15h45 à 16h45
Coût : 250 € net pour 5 séances.

Décision n° 5 du 5 janvier 2018 (Mme LAMIDEY)

Signature d'un contrat avec Mme Véronique COTTET, demeurant Chemin de la Capellerie – 14340 LA HOUBLONNIERE pour une intervention musicale dans le cadre des activités périscolaires de l'école maternelle Trevett.

Dates : les jeudis 15, 22 et 29 mars et 5 et 12 avril 2018 de 15h45 à 16h45
Coût : 250 € net pour 5 séances.

Décision n° 6 du 11 janvier 2018 (Mme POYNARD)

Institution d'une régie de recette pour l'encaissement des droits d'entrées de concerts, bals et spectacles à compter du 1^{er} janvier 2018. Cette régie est installée à la salle Mos@ic 13 boulevard Pasteur à Lisieux. Un fond de caisse de 300 € est mis à la disposition du régisseur. Le montant maximum de l'encaisse que le régisseur est autorisé à conserver est fixé à 500 €.

Décision n° 7 du 12 janvier 2018 (M. AUBRIL)

Signature d'un contrat de cession de spectacle avec l'association CHAUFFER DANS LA NOIRCEUR, sise 1 rue Rey – 50590 MONTMARTIN SUR MER, dans le cadre du concert de « Jahen OARSMAN » pour l'inauguration de la salle de spectacle « Mosaic la Salle ».

Date : le vendredi 19 janvier 2018, à partir de 21h et pour une durée de 1h30.

Lieu : Mosaic la Salle, 13 boulevard Pasteur – 14100 LISIEUX.

Coût : 1160.50 € TTC.

Modalités de règlement : 30% à la signature du contrat (348.15 € TTC) et 70% après le spectacle (812.35 € TTC)

Décision n° 8 du 12 janvier 2018 (M. AUBRIL)

Signature d'un marché avec la société TEAMNET, sise 10 rue Mercoeur – 75011 PARIS, pour assurer la maintenance du progiciel AXEL, utilisé par le service réussite éducative et scolaire.

Date : à compter du 1^{er} janvier 2018, pour un durée d'un an renouvelable tacitement tous les ans, sans que la durée totale ne puisse excéder 5 ans.

Coût : 2212.97 € HT (prix révisable annuellement).

Décision n° 9 du 15 janvier 2018 (M. GALLET)

Concession temporaire de terrain de 30 ans franche terre d'une superficie de 1m² 05 à compter du 12 mars 2017 et jusqu'au 12 mars 2047. Cette concession est située 1^{er} rang, 3^{ème} tombe, n° 58 du plan.

Décision n° 10 du 15 janvier 2018 (M. GALLET)

Concession temporaire de terrain de 30 ans franche terre d'une superficie de 2 m² à compter du 20 mai 2017 et jusqu'au 20 mai 2047. Cette concession est située section R, n° 77 du plan.

Décision n° 11 du 15 janvier 2018 (M. GALLET)

Concession temporaire de terrain de 30 ans caveau d'une superficie de 3m² 36 à compter du 3 novembre 2017 et jusqu'au 3 novembre 2047. Cette concession est située section 9, 3^{ème} rang, 12^{ème} tombe, nouveau cimetière.

Décision n° 12 du 15 janvier 2018 (M. GALLET)

Concession temporaire de terrain de 30 ans colombarium à compter du 17 avril 2014 et jusqu'au 17 avril 2044. Cette concession est située section Espace cinéraire « Le Chêne », module 3, case 28.

Décision n° 13 du 15 janvier 2018 (M. GALLET)

Concession temporaire de terrain de 30 ans caveau d'une superficie de 3m³⁶ à compter du 6 novembre 2017 et jusqu'au 6 novembre 2047. Cette concession est située section 9, 2^{ème} rang, 13^{ème} tombe, nouveau cimetière

Décision n° 14 du 15 janvier 2018 (M. GALLET)

Concession temporaire de terrain de 15 ans franche terre d'une superficie de 2m² à compter du 7 novembre 2017 et jusqu'au 7 novembre 2032. Cette concession est située section W, 10^{ème} rang, 8^{ème} tombe.

Décision n° 15 du 15 janvier 2018 (M. GALLET)

Concession temporaire de terrain de 30 ans caveau d'une superficie de 3m²57 à compter du 5 décembre 2016 et jusqu'au 5 décembre 2046. Cette concession est située section VII, n° 109 du plan.

Décision n° 16 du 15 janvier 2018 (M. GALLET)

Concession temporaire de terrain de 30 ans franche terre d'une superficie de 2m² à compter du 10 novembre 2017 et jusqu'au 10 novembre 2047. Cette concession est située section 14, 9^{ème} rang, 3^{ème} tombe, nouveau cimetière.

Décision n° 17 du 15 janvier 2018 (M. GALLET)

Concession temporaire de terrain de 30 ans caveau d'une superficie de 3m² 57 à compter du 7 novembre 2017 et jusqu'au 7 novembre 2047. Cette concession est située section 9, 3^{ème} rang, 13^{ème} tombe, nouveau cimetière.

Décision n° 17 du 15 janvier 2018 (M. GALLET)

Concession temporaire de terrain de 30 ans caveau d'une superficie de 3m² 57 à compter du 7 novembre 2017 et jusqu'au 7 novembre 2047. Cette concession est située section 9, 3^{ème} rang, 13^{ème} tombe, nouveau cimetière.

Décision n° 18 du 15 janvier 2018 (M. GALLET)

Concession temporaire de terrain de 30 ans franche terre d'une superficie de 1m² 05 à compter du 6 mars 2015 et jusqu'au 6 mars 2045. Cette concession est située section ATER 1ere partie, n° 30 du plan.

Décision n° 19 du 15 janvier 2018 (M. GALLET)

Concession temporaire de terrain de 15 ans franche terre d'une superficie de 2m² à compter du 6 mai 2017 et jusqu'au 6 mai 2032. Cette concession est située section P, 4^{ème} rang, 2^{ème} tombe.

Décision n° 20 du 15 janvier 2018 (M. GALLET)

Concession temporaire de terrain de 30 ans caveau d'une superficie de 3m² 57 à compter du 8 novembre 2017 et jusqu'au 8 novembre 2047. Cette concession est située section 9, 4^{ème} rang, 1^{ère} tombe, nouveau cimetière.

Décision n° 21 du 15 janvier 2018 (M. GALLET)

Concession temporaire de terrain de 30 ans caveau d'une superficie de 3m² 57 à compter du 3 novembre 2015 et jusqu'au 3 novembre 2045. Cette concession est située section VII, n° 66 du plan.

Décision n° 22 du 15 janvier 2018 (M. GALLET)

Concession temporaire de terrain de 15 ans franche terre d'une superficie de 2m² à compter du 10 décembre 2017 et jusqu'au 10 décembre 2032. Cette concession est située section U, 2^{ème} partie, 12^{ème} rang, 1^{ère} tombe.

Décision n° 23 du 15 janvier 2018 (M. GALLET)

Concession temporaire de terrain de 30 ans franche terre d'une superficie de 2m² à compter du 7 aout 2011 et jusqu'au 7 aout 2041. Cette concession est située section Y, 5^{ème} rang, 8^{ème} tombe.

Décision n° 24 du 15 janvier 2018 (M. GALLET)

Concession temporaire de terrain de 30 ans franche terre d'une superficie de 2m² à compter du 1^{er} mai 2013 et jusqu'au 1^{er} mai 2043. Cette concession est située section O(o), 7^{ème} rang, 7^{ème} tombe.

Décision n° 25 du 15 janvier 2018 (M. GALLET)

Concession temporaire de terrain de 30 ans franche terre d'une superficie de 2m² à compter du 26 mai 2017 et jusqu'au 26 mai 2047. Cette concession est située section W, n° 85 du plan.

Décision n° 26 du 15 janvier 2018 (M. GALLET)

Concession temporaire de terrain de 30 ans franche terre d'une superficie de 2m² à compter du 7 avril 2014 et jusqu'au 7 avril 2044. Cette concession est située section L, n° 79 du plan.

Décision n° 27 du 15 janvier 2018 (M. GALLET)

Concession temporaire de terrain de 30 ans franche terre d'une superficie de 2m² à compter du 15 novembre 2017 et jusqu'au 15 novembre 2047. Cette concession est située section Y(x), n° 31 du plan.

Décision n° 28 du 15 janvier 2018 (M. GALLET)

Concession temporaire de terrain de 30 ans caveau d'une superficie de 3m² 57 à compter du 19 décembre 2016 et jusqu'au 19 décembre 2046. Cette concession est située section VII, n° 35 du plan.

Décision n° 29 du 15 janvier 2018 (M. GALLET)

Concession temporaire de terrain de 30 ans caveau d'une superficie de 3m² 57 à compter du 12 août 2017 et jusqu'au 12 août 2047. Cette concession est située section VII, n° 60 du plan.

Décision n° 30 du 15 janvier 2018 (M. GALLET)

Concession temporaire de terrain de 30 ans caveau d'une superficie de 3m² 57 à compter du 10 juin 2016 et jusqu'au 10 juin 2046. Cette concession est située section VII, n° 64 du plan.

Décision n° 31 du 15 janvier 2018 (M. GALLET)

Concession temporaire de terrain de 30 ans franche terre d'une superficie de 2m² à compter du 22 août 2017 et jusqu'au 22 août 2047. Cette concession est située section C, 25^{ème} rang, 16^{ème} tombe.

Décision n° 32 du 15 janvier 2018 (M. GALLET)

Concession temporaire de terrain de 30 ans franche terre d'une superficie de 2m² à compter du 19 février 2015 et jusqu'au 19 février 2045. Cette concession est située section K, n° 55 du plan.

Décision n° 33 du 15 janvier 2018 (M. GALLET)

Concession temporaire de terrain de 30 ans franche terre d'une superficie de 2m² à compter du 1^{er} novembre 2016 et jusqu'au 1^{er} novembre 2046. Cette concession est située section Ater, 1^{ère} partie adultes, n° 56 du plan.

Décision n° 34 du 15 janvier 2018 (M. GALLET)

Concession temporaire de terrain de 30 ans caveau d'une superficie de 3m² 36 à compter du 22 novembre 2017 et jusqu'au 22 novembre 2047. Cette concession est située section 9, 4^{ème} rang, 2^{ème} tombe, nouveau cimetière.

Décision n° 35 du 15 janvier 2018 (M. GALLET)

Concession temporaire de terrain de 15 ans caveau d'une superficie de 3m² 57 à compter du 27 septembre 2017 et jusqu'au 27 septembre 2032. Cette concession est située section IV, n° 60 du plan.

Décision n° 36 du 15 janvier 2018 (M. GALLET)

Concession temporaire de terrain de 30 ans franche terre d'une superficie de 2m² à compter du 13 décembre 2015 et jusqu'au 13 décembre 2045. Cette concession est située section Q, 21^{ème} rang, 9^{ème} tombe.

Décision n° 37 du 15 janvier 2018 (M. GALLET)

Concession temporaire de terrain de 30 ans franche terre d'une superficie de 2m² à compter du 27 novembre 2017 et jusqu'au 27 novembre 2047. Cette concession est située section 17, 2^{ème} rang, 10^{ème} tombe, nouveau cimetière

Décision n° 38 du 15 janvier 2018 (M. GALLET)

Concession temporaire de terrain de 30 ans franche terre d'une superficie de 2m² à compter du 1^{er} janvier 2018 et jusqu'au 1^{er} janvier 2048. Cette concession est située section VI, n° 25 du plan.

Décision n° 39 du 15 janvier 2018 (M. GALLET)

Concession temporaire de terrain de 30 ans franche terre d'une superficie de 2m² à compter du 1^{er} décembre 2015 et jusqu'au 1^{er} décembre 2045. Cette concession est située section M, n° 6 du plan.

Décision n° 40 du 16 janvier 2018 (M. AUBRIL)

Signature d'un contrat pour une mission d'assistance avec la Société NAXAN sise 11, rue du Moulin à Poudre – 76150 MAROMME dans le cadre du renouvellement du marché de location et de maintenance de solutions d'impression multifonctions pour la Ville de Lisieux, la Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie et le Centre Communal d'action sociale.

Durée totale de la mission en jours : 31

Montant : 17 020 € HT soit 20 460 € TTC

Décision n° 41 du 19 janvier 2018 (M. AUBRIL)

Signature d'un contrat avec la société SARECO FRANCE sise 221, rue La Fayette – 75010 PARIS, pour analyser la politique de stationnement de la Ville de Lisieux et identifier les évolutions de cette politique.

Dates : du 1^{er} février au 30 avril 2018.

Coût : 24 725 € HT soit 29 670 € TTC, se décomposant comme suit :

- Phase 1 - Etat des lieux : 19 475 € HT
- Phase 2 - Proposition de mesures : 5250 € HT

Décision n° 42 du 19 janvier 2018 (M. THILLAYE)

Fixe la liste des lauréats et le montant des prix du concours des vitrines de Noël.

Décision n° 43 du 19 janvier 2018 (M. de la CROUEE)

Fixe la liste des lauréats et le montant des prix du concours des maisons et balcons illuminés.

Décision n° 44 du 31 janvier 2018 (M. AUBRIL)

Signature d'une grille de décomposition technique et financière avec la société APAVE, sise Le Citis – 5 rue Atalante – 14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR, pour assurer la mission de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé des travailleurs, dans le cadre des travaux de sécurisation en eau potable de la zone de Hauteville.

Date : début prévisible des travaux fixé au mois de janvier / février 2018.

Durée prévisible des travaux : 12 mois.

Durée globale prévisible du marché : 14 mois à compter de la notification du marché (plus une vacation l'année de parfait achèvement)

Coût : 3 240 € HT (plus 90 € HT pour 2 heures de vacations l'année de parfait achèvement)

Décision n° 45 du 05 février 2018 (M. AUBRIL)

Signature d'une convention d'attribution d'une autorisation temporaire d'occupation du domaine public avec l'association « L'Art s'en sort », sise Castel Camping – 14130 Le Brévédent, pour l'exploitation d'une buvette à Mosaïc la Salle durant les concerts qui se tiendront les 9 février, 9 mars, 13 avril, 4 mai, 8 juin, 14 septembre, 12 octobre, 9 novembre et 7 décembre de l'année 2018.

Décision n° 46 du 05 février 2018 (M. AUBRIL)

Signature d'une convention de partenariat avec France BLEU Basse-Normandie, sise 12 rue Rosa Parks – 14053 CAEN CEDEX 4, pour la promotion de la Foire aux Arbres organisée par la ville de Lisieux du samedi 3 au lundi 5 mars 2018.

Décision n° 47 du 05 février 2018 (M. AUBRIL)

Signature d'un contrat avec la SARL LES FACETTES DE LULUSAM, sise 19 côte du Torchon – 27220 BOIS LE ROI, pour la cession du droit d'exploitation du spectacle « BLUE BUTTER POT ».

Date : vendredi 9 mars 2018 de 21h à 23h30.

Lieu : MOSAIC La Salle – 13 Boulevard Pasteur – 14100 LISIEUX

Coût : Cachet BLUE BUTTER POT : 650 € HT

Cachet RONANONEMANBAND (1ère partie) : 300 € HT

TOTAL : 950 € HT soit 1002.25 € TTC (TVA 5.5%)

Restauration et hébergement sont à la charge de la Ville.

Décision n° 48 du 05 février 2018 (M. AUBRIL)

Signature d'un contrat avec l'association COME ON TOUR, sise 273 bd de la Robiquette – 35000 RENNES, pour la cession du droit d'exploitation du spectacle THE SUNVIZORS – FIRE INSIDE.

Date : vendredi 8 juin 2018 de 21h à 23h30.

Lieu : MOSAIC La Salle – 13 Boulevard Pasteur – 14100 LISIEUX

Coût : 2000 € HT soit 2110 € TTC (TVA 5.5%).

Restauration et hébergement sont à la charge de la Ville.

Décision n° 49 du 05 février 2018 (M. AUBRIL)

Signature d'un contrat avec la SARL BACO RECORDS, sise 18 rue Quintin – 33000 BORDEAUX, pour la cession du droit d'exploitation du spectacle DANAKIL dans le cadre des RDV DE L'ETE.

Date : vendredi 31 août 2018 à 22h et pour une durée de 1h30 minimum.

Lieu : Place Mitterrand - LISIEUX

Coût : 18 000 € HT soit 18 990 € TTC (TVA 5.5%).

50% versés à la signature du contrat, soit 9495 €

50% versés après le spectacle, soit 9495 €

Restauration et hébergement sont à la charge de la Ville.

Décision n° 50 du 07 février 2018 (Mme POYNARD)

Signature de deux contrats avec l'organisme de formation CESR'PRO, dont le siège est sis 731 Route de Falaise – 14123 IFS, pour l'organisation de deux formations CACES qui se décomposent comme suit :

	Contrat n°1	Contrat n°2
Objet	Conduite de nacelle catégorie 1B	Conduite d'engins de TP
Date	Les 8 et 9 février 2018	Du 12 au 14 février 2018
Durée	14h sur 2 jours	21h sur 3 jours
Lieu	Dans les locaux et sur le matériel de la Ville de Lisieux	CESR City'pro LISIEUX
Coût	1 120 € HT soit 1344 € TTC	900 € HT soit 1 080 € TTC
	COÛT TOTAL TTC	2 424 € TTC

Décision n° 51 du 09 février 2018 (M. AUBRIL)

Signature d'un marché complémentaire avec la SARL GERAU Conseil, sise 51 rue du Faubourg Saint Antoine – 75011 PARIS, portant sur les sujets à approfondir dans le cadre de l'élaboration de la convention NPNRU ainsi que sur les dossiers à finaliser.

Date : à compter de la notification.

Durée : 24 jours avec une moyenne d'intervention d'environ 2 jours par mois

Coût : 900 € / jour HT pour un total de 21 600 € HT, soit 25 920 € TTC.

Décision n° 52 du 09 février 2018 (M. AUBRIL)

Signature d'un contrat avec l'association P.A.D PRODUCTION, sise 34 rue aux chats – 76290 MONTVILLIERS, pour la cession du droit d'exploitation du spectacle KADDY AND THE KEYS.

Date : vendredi 9 février 2018 de 21h à 22h30.

Lieu : MOSAIC La Salle – 13 Boulevard Pasteur – 14100 LISIEUX

Coût : 600 € TTC (TVA 5.5%).

Décision n° 53 du 09 février 2018 (Mme RAYNAUD)

Signature d'un contrat avec la SARL EVENTIS, sise 12 rue de Florence – 72000 LE MANS, pour la mise en place d'un spectacle d'animation « Royal Disco Funk » lors du Festival Jeunesse 2018 de la Ville de LISIEUX.

Date : samedi 26 mai 2018, les horaires sont à déterminer suivant la programmation.

Durée : 1h30

Lieu : Place de la République – 14100 LISIEUX.

Coût : 4 009 € TTC.

Décision n° 54 du 09 février 2018 (Mme RAYNAUD)

Signature d'un contrat avec la SARL NORMANDIE SONORISATION, sise ZA de Launay, 15 rue Laplace – 14130 PONT-L'ÉVÊQUE, pour la fourniture d'une prestation sonorisation dans le cadre du Festival Jeunesse 2018 de la Ville de Lisieux.

Dates : vendredi 25 mai 2018 de 14h à 22h, et samedi 26 mai de 9h au dimanche 27 mai 2018 à 00h30.

Lieu : Place de la République 14100 LISIEUX.

Coût : 6 566.40 € TTC.

Décision n° 55 du 09 février 2018 (Mme RAYNAUD)

Signature d'un contrat avec l'association ARTES « Brésil en fête », sise 305 allée du Dragon – 91000 EVRY, pour assurer la mise en place d'un spectacle de percussion et animation intitulé « Batucada Carnaval 2018 », lors du Carnaval de la Ville de LISIEUX.

Dates : le mercredi 4 avril 2018, de 8h15 à 11h30.

Lieu : Place Mitterrand – 14100 LISIEUX

Coût : 2 050€ TTC

Décision n° 56 du 09 février 2018 (Mme RAYNAUD)

Signature d'un contrat avec Monsieur Allan CHONCHON, sis 63 rue du Capitaine Vié – 14100 LISIEUX, pour assurer la cérémonie du « Festival Jeunesse » 2018.

Dates : le samedi 26 mai 2018, de 14h à 22h.

Lieu : Centre-ville de Lisieux

Coût : 400 € TTC

Décision n° 57 du 09 février 2018 (Mme RAYNAUD)

Signature d'un contrat avec ART'SYNDICATE SARL SCOOP, sise 65 rue des rosiers – 14000 CAEN, pour assurer la mise en place d'un spectacle de percussion et animation intitulé « Déambulation par NDING », lors du Carnaval de la Ville de LISIEUX.

Dates : le mercredi 4 avril 2018, de 8h15 à 11h30.

Lieu : Centre-ville et place Mitterrand – 14100 LISIEUX.

Coût : 850 € TTC

Décision n° 58 du 09 février 2018 (M. AUBRIL)

Signature d'un contrat de cession de spectacle avec l'association RIRE & COMPAGNIE sise 33 rue Méchain- 76620 LE HAVRE, dans le cadre d'un concert de Mosaic Le Live – Concert du « SKA COVER KLUB ».

Date : le vendredi 9 février 2018, pour une durée de 1h30.

Lieu : Mosaic la Salle, 13 boulevard Pasteur – 14100 LISIEUX.

Coût : 500,00 € TTC.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00.

Le Secrétaire de séance,



Noëlle JOUVIN

Le Maire,



Bernard AUBRIL